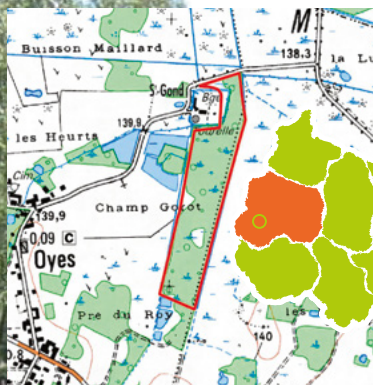


# Restauration D'UN MARAIS

## PAR ARRACHAGE DES LIGNEUX\*



### Points phares

Conservation des espèces  
patrimoniales

Préservation des habitats  
remarquables

### CHIFFRES CLÉS

22

**HABITATS**  
dont 17  
remarquables

18

**ESPÈCES**  
animales  
patrimoniales

11

**ESPÈCES**  
végétales  
patrimoniales

4,44

**ha**  
RESTAURÉS

### SITE D'INTERVENTION

Le Petit marais de Oyes est situé au cœur des célèbres marais de Saint-Gond, vaste zone humide et tourbeuse qui s'étend sur quelques 1700 hectares dans la vallée du Petit Morin. Ils forment une **mosaïque de milieux naturels remarquables** : tourbières alcalines, mares, prairies humides, forêts alluviales, prairies mésophiles.

Pendant longtemps, ce marais a fait l'objet d'une exploitation de tourbe et a été entretenu par de la fauche et du pâturage extensif. Mais **suite à l'arrêt des pratiques agro-pastorales et à la baisse du niveau de la nappe** due aux drainages et prélèvements d'eau, arbres et arbustes se sont progressivement développés.

### QUEL CONSTAT ?

Fermeture du milieu suite à la colonisation par les saules, les bourdaines et les bouleaux, entraînant la disparition des milieux ouverts et des espèces inféodées aux zones humides.

\* Ligneux : arbres ou arbustes

- **Nom du site** Petit marais
- **Localisation** Oyes, Marne, Grand Est
- **Propriétaire** Commune
- **Gestionnaire** Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
- **Superficie du site** 12,3 ha
- **Type de milieu** Tourbières
- **Type d'opération** Restauration
- **Date de réalisation des travaux** 2006
- **Site Natura 2000** Site n°38 Marais de Saint-Gond

# Enjeux

## + Conservation des espèces patrimoniales

Parmi les espèces ciblées :

- Rainette arboricole (*Hyla arborea*)
- Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*)
- Orchis des marais (*Orchis palustris*)

## + Préservation des habitats remarquables

Habitat naturel à enjeu patrimonial d'intérêt communautaire :

- Pré-tourbeux alcalin à Ecuelle d'eau et Jonc à fleurs obtuses



# Objectifs

## + Augmenter la surface de tourbière alcaline

## + Favoriser les espèces animales et végétales inféodées aux marais tourbeux

# Actions

Pour la réalisation de ces travaux, le Conservatoire d'espaces naturels a fait appel à un prestataire.

- **Délimitation de la zone d'intervention** avec le prestataire pour éviter la destruction d'espèces patrimoniales.
- **Arrachage des saules et de certains bouleaux** à la pelle hydraulique pour limiter le tassement au sol.
- **Disposition des saules arrachés en andains** au fur et à mesure de la progression de la pelle hydraulique. Exportation vers des zones de moindre intérêt écologique afin de limiter l'enrichissement du sol.
- **Broyage des andains** Intervention complémentaire de la pelle hydraulique nécessaire afin d'étaler légèrement les andains pour un meilleur résultat.
- **Mise en tas des broyats** le long de deux layons car non valorisables par une entreprise de proximité.
- **Remise en état du site** par une pelle hydraulique : comblement de certaines ornières.

## + MATÉRIEL SPÉCIFIQUE UTILISÉ

- Pelle hydraulique sur chenille
- Broyeur forestier à axe horizontal à marteau



Pendant les travaux, août 2006

# Résultats

Ces travaux d'arrachage combinés à des actions d'entretien par **pâturage, broyage ou débroussaillage de rejets ligneux** ont permis d'**augmenter la surface en milieu ouvert**.

Les premières années, l'habitat à molinie bleue a disparu au profit d'une **végétation des mégaphorbiaies**.

Après 5 ans d'entretien, surtout par pâturage, on constate l'**apparition d'un pré-tourbeux à Jonc nouveau** (en cours de structuration), riche en espèces patrimoniales (Orchis des marais, Cenanthe de Lachenal...).

## + SUIVIS SCIENTIFIQUES

Suivi des indicateurs d'état de conservation (**relevés phytosociologiques**)

**Suivi de la flore** patrimoniale

+ INDICATEURS	SEUIL ATTEINT
Diminution du développement des arbres et arbustes	+
Diminution de la surface en Saulaie	+
Augmentation de la surface de tourbières basses alcalines	+
Présence de nouvelles espèces végétales patrimoniales (Orchis des marais)	+



Orchis des marais

# Évolution



**AVANT ARRACHAGE** 21 août 2006

**APRÈS ARRACHAGE** 1<sup>er</sup> sept 2006



**AVANT ARRACHAGE** 2004

**APRÈS ARRACHAGE** 2016



# Bilan



## AVANTAGE

- **Amélioration de l'état de conservation** : arrêt de la progression des rejets ligneux, diminution du coût d'entretien par débroussaillage de ces rejets. Lutte contre la colonisation des semis des ligneux à prévoir ultérieurement.



## INCONVÉNIENTS

- **Volume de rémanents important** : réfléchir en amont à leur évacuation et à leur valorisation afin d'éviter une eutrophisation du milieu. La valorisation des souches reste compliquée.
- **Coût de l'opération élevé** : environ 10 000 €/ha avec évacuation des branches et des souches.



Pendant les travaux août 2006

# Recommandations

- En raison du caractère hydro-morphe du sol (tourbe), choisir l'**engin approprié** (chenillard, pneus basse pression, tracks...).
- Les différentes **stations d'espèces patrimoniales doivent être préalablement matérialisées** afin de les préserver.
- Période de travaux : août à octobre (**fin de période de basse eau** afin d'éviter l'assèchement de la tourbe et **en fin de période de reproduction de la flore et de la faune**)
- Le matériel doit être **nettoyé avant et après les travaux** afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.



10 ans après les travaux en 2017

## Procédures réglementaires

- Cas d'une réserve naturelle : inscrire les travaux dans le **plan de gestion validé par le CSRPN** et le comité consultatif.
- Cas d'un site Natura 2000 : **vérifier que le projet soit soumis ou non à un encadrement administratif** (liste nationale, 1<sup>re</sup> liste locale, 2<sup>e</sup> liste locale) et si nécessaire remplir le formulaire simplifié d'évaluation d'incidence Natura 2000.
- Espèce protégée impactée par les travaux : réaliser un **dossier de demande de dérogation** au titre de l'article L. 411-2 du Code de l'Environnement : CERFA n°13 617\*01. Une étude d'impact doit être jointe au dossier.

## POINTS DE VIGILANCE

- **Divers paramètres parfois difficilement maîtrisables** (déficit hydrique, concentration en Azote et en Phosphore...) peuvent être à l'origine de la progression des ligneux. Ces problématiques doivent se résoudre à l'échelle du bassin versant et à l'échelle des masses d'eau souterraines.
- Les types de travaux présentés ne sont pas forcément transposables sur d'autres sites, il est indispensable de connaître le fonctionnement de l'écosystème « tourbière ».

## PERSPECTIVES



Après restauration, des actions d'entretien sont à mener (fauche/broyage, pâturage et débroussaillage des ligneux). Le pâturage est un moyen d'entretenir les milieux sur le long terme et évite l'évacuation des produits de coupe ou leur stockage. Cependant, il est conseillé de coupler le pâturage avec des opérations de broyage/fauche contre le refus de pâturage.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne est une association loi 1901, agréée par l'État et la Région, dont l'objectif est la **préservation des milieux naturels remarquables**. Depuis près de 30 ans, il agit au plus près des territoires en partenariat avec les élus, les usagers ainsi que les propriétaires. A l'échelle des 4 départements, il **gère, dans un cadre partenarial, plus de 4 000 hectares de forêts, de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies et d'habitats à chauves-souris, répartis sur plus de 230 sites**. Il intervient dans la gestion de 11 réserves naturelles nationales ou régionales et sur 39 sites Natura 2000.

Ses missions fondamentales sont :

- la connaissance,
- la protection,
- la gestion,
- la valorisation des espaces naturels,
- l'accompagnement des politiques publiques.

### En savoir plus

#### CEN Champagne-Ardenne Antenne Marne

30, chaussée du Port - CS 50423  
51035 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Cedex

03 26 69 12 39

missionterritoire51ouest@cen-  
champagne-ardenne.org

Site web :

[www.cen-champagne-ardenne.org](http://www.cen-champagne-ardenne.org)

Gestionnaire



Propriétaire du site

mairie de  
OYES

Partenaires financiers :



Le programme 2019 travaux, étude et communication AESN est cofinancé par l'Union européenne.

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne  
Conception graphique : L'Atelier PAM  
Crédits photos : E. Gaillard,  
CEN Champagne-Ardenne  
Impression : Félix (1000 exemplaires)  
Décembre 2019

Voir les autres fiches retours d'expériences en ligne  
[www.cen-champagne-ardenne.org](http://www.cen-champagne-ardenne.org)